

Paris, le 8 septembre 2015

**Monsieur Manuel VALLS**  
**Premier Ministre**  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Avant que la récente médiatisation massive du drame des réfugiés ne sensibilise nos concitoyens, les Maires franciliens s'intéressaient déjà au sort des réfugiés syriens et de leurs familles. Depuis plusieurs mois, nous interpellons l'Etat sur la situation des minorités persécutées et les moyens mis à disposition pour les accueillir.

Ainsi, depuis juin 2014, des Maires participent au groupe d'études sur les Chrétiens d'Orient à l'Assemblée nationale. Certains de nos collègues, comme ceux de La Celle-Saint-Cloud, de Sarcelles ou de Saint-Cyr-L'Ecole ont, de leur propre initiative, décidé d'accueillir des familles persécutées, en lien avec le secteur associatif, sans bénéficier de l'aide de l'Etat.

Or, vous le savez, la prise en charge de l'hébergement d'urgence est une compétence exclusive de l'Etat. Aujourd'hui, le Gouvernement, alors qu'il a mis en œuvre la baisse brutale des dotations aux collectivités, en appelle à la responsabilité des Maires pour accueillir davantage de réfugiés en situation extrêmement critiques en provenance de Syrie, d'Irak ou d'Erythrée.

En Allemagne, l'Etat fédéral vient récemment de débloquer 6 milliards d'euros dont la moitié à destination des Länder et des communes qui reçoivent une dotation de 12 000 euros par réfugié sur deux années pour les accompagner au quotidien dans les territoires.

Qu'en est-il en France ?

Le Ministre de l'Intérieur va-t-il annoncer un dispositif d'ampleur, clair, lisible et durable aux Maires qu'il reçoit samedi matin place Beauvau ?

C'est à cette condition d'un dispositif financé, pérenne et territorialement équitable que la solidarité pourra s'exprimer et que l'accompagnement social dont les réfugiés doivent bénéficier pourra se mettre en place.

Je vous sais conscient que l'impératif est de mettre un terme à cette tragédie, en s'assurant que l'ensemble des pays européens participe, en proportion de ses facultés socio-économiques et démographiques, à cet accueil.

La France a su accueillir 150 000 juifs russes au début du XXème siècle, 700 000 catalans fuyant la dictature de Franco et 170 000 boat people vietnamiens et cambodgiens dans les années 1970.

---

L'Europe et l'Etat doivent aujourd'hui nous accompagner, par des moyens puissants et durables, pour que chaque réfugié répondant aux critères d'urgence (persécution, guerre) soit dignement accueilli dans les communes se portant volontaires.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Le Président,



**Stéphane BEAUDET**  
Maire de Courcouronnes  
Conseiller Régional d'Ile-de-France